

17 OCTOBRE 2011
BRUXELLES

Conférence

PLUS DE CLARTÉ POUR LES RÉGIMES PATRIMONIAUX

des couples internationaux

www.notaires-d-europe.eu/conference-2011

*« 16 millions de couples
internationaux dans l'UE ont
besoin de règles claires. »*

*Viviane Reding
Vice-présidente
de la Commission européenne*



présidence 2011 autrichienne

Notaires d'Europe

Garants de la sécurité juridique



16 millions de couples internationaux dans l'UE ont besoin de règles claires.

A ce jour, au moins 650 000 couples chaque année font face à des difficultés importantes en essayant d'appliquer leurs droits en cas de séparation, ce qui leur coûte environ 400 millions d'euros.

Afin d'apporter davantage de clarté juridique, la Commission européenne propose deux propositions de règlement : l'une qui instaure les règles pour les couples mariés, l'autre pour les partenariats enregistrés.

Cette conférence sera axée sur les questions les plus importantes des nouvelles propositions de règlement. Des acteurs politiques, des universitaires et des praticiens du droit débattront de questions telles que : Quelle est la loi applicable ? Qui sera en mesure de faire un choix ? Quelles sont les limites de l'ordre public ?

En cas de dispute, quelle est l'autorité compétente ? Comment les citoyens seront-ils informés de leurs droits ?

Intervenants invités :

Viviane Reding

Vice-présidente de la Commission européenne

Alexandra Thein

Membre du Parlement européen

Ulf Bergquist

Avocat à Stockholm

Katharina Boele-Woelki

Université d'Utrecht

Pedro Carrión

Président du groupe de travail « Droit de la famille » du CNUE

Paul Lagarde

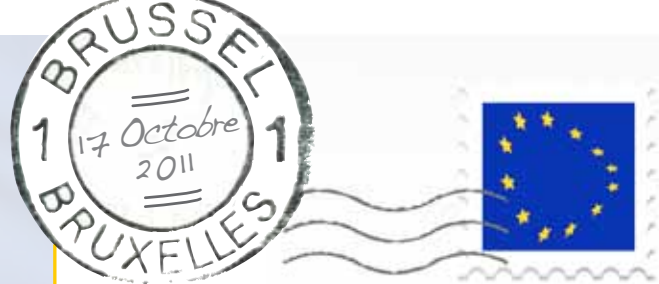
Université Paris I

Brigitta Lurger

Université de Graz

Dieter Martiny

European University Viadrina



En collaboration avec



Commission européenne
DG Justice



Chambre des Notaires du
Grand-Duché de Luxembourg

Notaires d'Europe

Bâtiment Charlemagne

Bruxelles - Europe

